

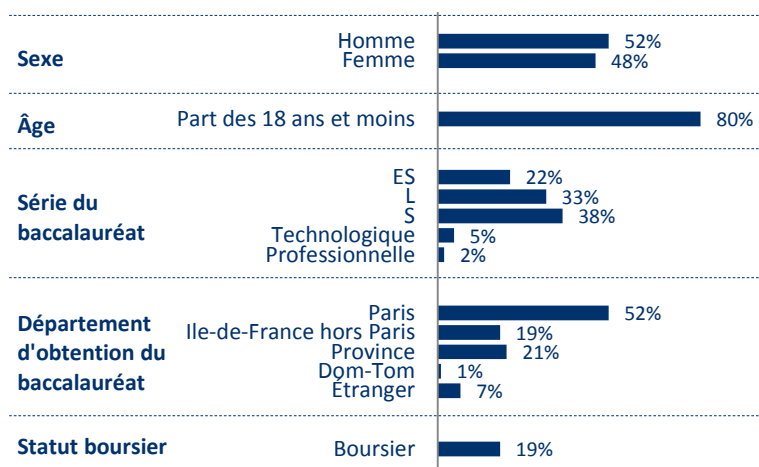
La réussite en licence des néo-bacheliers

Année 2017-2018

Licence de Cinéma

Double licence : Cinéma-Gestion

Caractéristiques sociodémographiques des néo-bacheliers 2017



Lecture : 38% des néo-bacheliers inscrits en première année de licence de Cinéma à Paris 1 en 2017-2018 sont titulaires d'un baccalauréat S.

Taux de réussite en L1 des néo-bacheliers 2017, selon le baccalauréat

Série du baccalauréat	Taux de présence	Taux de réussite
ES	ns*	ns
L	94%	90%
S	92%	88%
Technologique	ns	ns
Professionnelle	ns	ns
Ensemble	89%	83%

Lecture : parmi les 94% de néo-bacheliers de la série L qui ont obtenu au moins une note supérieure à zéro en L1 de Cinéma en 2017-2018, 90% ont validé leur année de L1.

Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans des néo-bacheliers 2014

Série du baccalauréat	Taux de réussite en 3 ans	Taux de réussite en 4 ans	Taux de réussite en 3 ou 4 ans
ES	ns	ns	ns
L	55%	5%	60%
S	ns	ns	ns
Technologique	ns	ns	ns
Professionnelle	ns	ns	ns
Ensemble	54%	6%	60%

Lecture : 54% des néo-bacheliers 2014 qui ont obtenu au moins une note supérieure à zéro en L1 de Cinéma ont validé leur licence en trois ans, c'est-à-dire en 2016-2017, et 6% l'ont validée l'année suivante, soit un taux de réussite global en 3 ou 4 ans de 60%.

Méthodologie

Champ : les **néo-bacheliers** sont les étudiants entrés à l'université dès la rentrée qui a suivi l'obtention de leur baccalauréat. Sont par exemple considérés comme néo-bacheliers 2017, les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en juillet 2017 et sont entrés à l'université en septembre de la même année.

Les étudiants suivant une formation à distance (CAVEJ, CNED), une formation délocalisée à l'étranger ou inscrits en cursus CPGE sont exclus du champ.

Effectif : 99 néo-bacheliers étaient inscrits en première année de licence de Cinéma à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2017-2018, représentant 67% des inscrits dans cette L1.

Méthode : les **taux de réussite** sont calculés sur les étudiants considérés comme « présents », c'est-à-dire ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro dans l'année.

Taux de présence en L1 :

$$\frac{\text{nombre d'étudiants ayant au moins une note supérieure à zéro}}{\text{nombre d'inscrits}}$$

Taux de réussite en L1 :

$$\frac{\text{nombre de reçus}}{\text{nombre de « présents »}}$$

Taux de réussite en 3 (4) ans :

$$\frac{\text{nombre de diplômés en 3 (4) ans}}{\text{nombre de « présents » en L1}}$$

Source : Apogée

* Lorsqu'il y a moins de 30 inscrits, les taux sont « non significatifs » (« ns »).